

# SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES



## POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES



Accueil par un adulte  
à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique  
de l'identité des personnes  
extérieures à l'établissement



Ne stationnez pas devant  
l'établissement à la dépose  
ou à la récupération  
de l'élève



Évitez les attroupements  
devant l'établissement



Signalez tout comportement  
ou objet suspect



Organisation de trois  
exercices de sécurité



Sorties scolaires autorisées,  
consignes relatives aux  
voyages scolaires sur  
[education.gouv.fr/vigipirate](http://education.gouv.fr/vigipirate)

## PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations  
et les consignes à suivre en cas d'alerte  
à proximité d'une école sur :



LE SITE DU MINISTÈRE  
[education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)



LE COMPTE TWITTER  
[@educationfrance](https://twitter.com/educationfrance)

Téléchargez l'application SAIP  
sur votre smartphone afin d'être avisé  
en cas d'alerte



[gouvernement.fr/appli-alerte-saip](http://gouvernement.fr/appli-alerte-saip)



Il est interdit de fumer  
dans l'enceinte de l'établissement

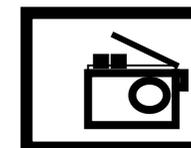


## INFORMATION DES FAMILLES LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

En cas d'alerte à proximité immédiate du  
site de l'accident ou par radio ou par haut  
parleur



➤ N'allez pas vers les lieux du sinistre.  
Vous iriez au devant du danger.



➤ Écoutez la radio  
Et respectez les consignes des autorités

FRÉQUENCE France Inter : 89.9 ou 99.4 Mhz

FRÉQUENCE radio locale conventionnée par le préfet : 98.2 Mhz

➤ N'allez pas chercher votre enfant à l'école  
pour ne pas l'exposer ni vous exposer.



➤ Un plan de mise en sûreté des élèves a été  
prévu dans son école ou son établissement. Les  
enseignants connaissent les consignes à  
observer. La protection des enfants à l'école,  
sur décision du préfet est organisée et peut  
comprendre leur évacuation, la prise de cachets  
d'iodure de potassium en cas de danger  
d'exposition à l'iode radioactif.



➤ Ne téléphonez pas.  
N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres

➤ Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou  
subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès  
d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).